

Approbation des M3C des Licences, des Licences
Professionnelles, des Masters et de l'UPSSITECH
de la Faculté Sciences et Ingénierie pour l'année
universitaire 2022-2023

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 20 septembre 2022

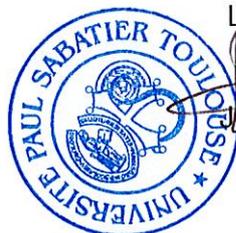
Délibération 2022/09/CFVU – 112

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les modalités de contrôle des connaissances et des compétences des Licences, des Licences Professionnelles, des Masters et de l'UPSSITECH de la Faculté Sciences et Ingénierie pour l'année universitaire 2022-2023.

Toulouse, le 20 septembre 2022



Le Président


Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 23

Nombre de voix favorables : 23
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0